

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2025 - (N° 324)

AMENDEMENT

N ° I-CF1397

présenté par

M. Brosse, M. Masségli, M. Olive, M. Fait, M. Marion, M. Fugit, M. Boucard, M. Buchou et
M. Frébault

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.